

Groupe Culture scientifique de l'Union rationaliste
Compte-rendu de la réunion du 28/4/2021
État des lieux, réflexions sur la formation des professeurs des écoles

Pour poursuivre la discussion engagée lors de la précédente réunion du groupe culture scientifique, nous avons rassemblé des informations et des documents éclairant les thèmes abordés. Ce compte-rendu peut être lu sans suivre les liens fournis. Il nous a paru intéressant de permettre à chacun des lecteurs d'en savoir plus en accédant aux sources. Un grand merci à Jean-Paul Roussillon et Michel Henry qui ont revu et complété les notes.

1. Commentaires sur le diaporama adressé par Patricia Chauvard * (cf. PJ 1)

Après la réussite du concours externe, P. Chauvard illustre le décalage entre les objectifs décrits dans les programmes du primaire et la réalité de la mise en pratique dans une classe. Comment compléter sa formation scientifique après son affectation dans une école parisienne : dégager du temps pour l'autoformation, trouver les modules d'autoformation correspondant à son attente (cf. diapos 5 -9/ catalogue M@gistere...), aide pour préparer les séances, ... Conditions de mise en œuvre difficiles (travail en classe complète, pas d'équipement, ... cf. diapo 11) => les enseignant.es font comme ils peuvent, contournent ... *D'où les recommandations* cf. diapo 16) : augmenter le temps accordé à l'enseignant.e pour une formation continue encadrée, accompagner l'enseignant.e (chercheurs, Maisons des sciences, bénévoles d'associations,...), équiper les écoles avec du matériel, valoriser l'investissement de l'enseignant.e

** professeure des écoles à Paris qui n'a pu être présente lors de la réunion*

2. Formation initiale des professeurs des écoles

Jean-Paul Rossignon a commenté le programme du Master MEEF de l'Inspe de Lorraine et apporte des éléments permettant de comprendre comment sont préparés les étudiants dans ces formations.

Il attire plus particulièrement notre attention sur la place réduite de la formation initiale aux sciences et à la technologie depuis des années. Entre 15 et 20% des étudiants en master MEEF 1^{er} degré ont une formation initiale en sciences et à la technologie, c'est faible. En formation initiale et dans ces conditions, JP Rossignon est favorable aux pratiques de la classe inversée (auto formation en sciences puis formation en didactique sur ces contenus) mais les étudiants n'accrochent pas aisément à cette méthode.

Chaque INSPE construit sa maquette du master MEEF au sein de son université en respectant les nouvelles directives ministérielles. Le cadre national impose 4 blocs d'enseignement avec des pourcentages précis à respecter. A l'intérieur des blocs d'enseignement, les différents modules sont définis en termes *d'acquisition de compétences*. La notion de connaissances fondamentales n'est pas explicitement formulée. Compte-tenu de la répartition des heures de formation en blocs d'enseignement, imposée par le ministère (20% seulement de la maquette à la polyvalence et à la pédagogie générale) les lacunes disciplinaires dans toutes les disciplines autres que Mathématiques et Français à l'école ne peuvent être comblées au cours de la formation.

La réforme de la formation initiale en Master MEEF impose également aux INSPE que 33% des enseignements soient effectués par des praticiens c'est-à-dire des enseignants 1^{er} degré en responsabilité de classe. Actuellement des praticiens 1^{er} degré mais également des

conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'Éducation Nationale interviennent déjà dans la formation. Ils représentent environ 10 à 15% des intervenants dans le 1^{er} degré. Les inspecteurs et conseillers pédagogiques ne sont pas éligibles à la nouvelle règle, ils n'ont pas de classe en responsabilité.

Dans le cadre de la nouvelle maquette, tous les étudiants inscrits en master MEEF bénéficieront de 18 semaines de stage : 7 en 1^{ère} année *de pratique accompagnée* et 11 en 2^{ème} année. Certains seront de nouveau en pratique accompagnée et d'autres (moins nombreux) seront en stage en responsabilité comme contractuels. *Par exemple en Lorraine*, à la rentrée de septembre 2021, 110 étudiants en M2 seront contractuels soit 1/3 environ d'une promotion habituelle en M2. Ils seront en stage filé et en stage massé.

Les M2 contractuels ne correspondront pas à des moyens supplémentaires dans une académie pour favoriser la formation continue.

Il est intéressant de noter que les maquettes de master sont élaborées et votées par les universités dont les INSPE sont composantes mais les directives auxquelles ces masters doivent se conformer sont édictées par le MENJ, le MESRI intervenant peu dans le processus.

Actuellement, une majorité des étudiants en master MEEF obtiennent le concours de Professeur des écoles à la fin du M1 ou du M2. Il faut également noter que de plus en plus d'étudiants d'autres masters réussissent le concours, ils représentent quasiment 1/3 des lauréats, ils ne vont suivre qu'une seule année de formation professionnelle au métier de professeur et en alternance 50% dans une classe. Les lacunes possibles ne pourront qu'être difficilement comblées !

Il faut penser cette formation professionnelle polyvalente avant l'entrée en Master (dans les licences) et à la sortie du Master dans une formation dite continuée (formation pour les néotitulaires).

Qu'en est-il des parcours de « [pré- professionnalisation](#) » dernièrement proposés ? Les étudiants en licence ayant l'intention de se diriger vers le master MEEF peuvent en effet choisir un parcours de « [pré- professionnalisation](#) ». Une sélection des candidats à un contrat dès la 2^e année de licence est opérée. Toutefois ce parcours n'existe pas dans de nombreuses académies pour le 1^{er} degré et il n'est ouvert que pour quelques disciplines du 2nd degré.

En Lorraine, le Centre pilote La main à la pâte de la Maison pour la science, intégrée dans l'INSPE, propose une modalité de formation continue des enseignants en lien avec la formation initiale des étudiants. Des enseignants, environ 90 par an, sont accompagnés pour mettre en œuvre des pratiques pédagogiques liées aux sciences et à la technologie par des formateurs de la Maison pour la science. Ils bénéficient de 3 matinées d'animations pédagogiques et d'une journée complète avec leur classe. Au cours d'un cycle de 6 séances (6 semaines consécutives), les enseignants sont accueillis avec leur classe entière à la Maison pour la science. La classe est prise en charge par des étudiants issus de licences scientifiques (sous contrats étudiants), l'enseignant est en observation et analyse en direct avec un formateur les activités en cours.

Précisions fournies par JP Rossignon après la réunion : « A la question, si les Maisons sont mobilisées sur le sujet, je me permets quelques compléments d'informations. Seule la Maison en Lorraine est véritablement installée au cœur de l'INSPE, la plupart des autres Maisons ont des liens qui peuvent être assez éloignés avec l'INSPE de leur territoire. Quelques collègues directeurs de Maisons participent toutefois à des enseignements en INSPE. Pour autant, toutes les Maisons ont participé au Rapport des deux académies des Sciences et des Technologies et plus particulièrement sur le sujet de la Formation continue.

Par ailleurs, Eric Westhof, délégué à l'éducation et à la formation de l'Académie des sciences, est toujours "sur le pont" pour combattre cette réforme et notamment la diminution annoncée de l'enseignement des sciences. Le rapport des deux académies a nécessité beaucoup de travail et de mobilisation de nombreux acteurs, il n'a pas eu l'effet attendu auprès des médias et des politiques c'est fort dommage. Mais il existe et fait date. Un soutien de la CD-CPU serait certainement très utile. Du réseau des Directeurs des INSPE, certainement. »
Nelly Bensimon et Hélène Langevin-Joliot s'occupent de prendre des contacts avec ces instances.

3. Intervention de Michel Henry : les IUFM et la mise en place des formations

Les IUFM sont nés en 1990 d'une volonté du Ministre Lionel Jospin de rassembler dans un même établissement les formations des instituteurs (futurs professeurs des écoles) et des professeurs des collèges et lycées. La revendication de la création d'un corps unique était portée par certains syndicats. Mais deux cultures très différentes ont dû coexister. Malgré une année entière passée par une commission d'une trentaine de membres pour élaborer un « Cahier des charges », tous les objectifs de cette réforme majeure de la formation des enseignants n'ont pas été clarifiés. Le vivier des formateurs n'a pas été non plus anticipé par des compléments de formation spécifique de formateurs en liaison avec les recherches en éducation. Bref, une réforme qui s'imposait, menée au pas de charge. C'est dans ces conditions que localement, les IUFM en tant qu'établissements à caractère administratif ont eu à organiser leurs formations en liaison parfois houleuse avec les universités (établissements à caractère scientifique et culturel) auxquelles ils étaient rattachés. Comme formateurs, ils ont eu à mettre en synergie les anciens professeurs des écoles normales rompus aux pédagogies dans le premier degré avec des universitaires n'ayant jamais reçu de formation pédagogique et avec des conseillers pédagogiques, professeurs principalement en lycée.

Ces conditions rapidement évoquées peuvent faire comprendre certains dérapages inévitables dans l'improvisation, aussi bien à tendance « pédagogue » que lors d'envolées théoriques en sciences de l'éducation. Ces dérapages ont été pain béni pour alimenter une critique polémique et idéologique (essentiellement de droite) développée par les très nombreux opposants à toute réforme de la formation des enseignants de type professionnelle : l'enseignement et la pédagogie relèvent de compétences innées et ne peuvent être objets de formation, affirmaient-ils.

Mais progressivement des contenus de formation nouveaux et bien adaptés ont été mis en place dans les IUFM. Le Comité National d'Évaluation, instance officielle auprès du Premier Ministre, a publié un rapport très positif sur les formations délivrées par les IUFM. Ses recommandations n'ont hélas pas été suivies lors des réformes ultérieures pour les ESPE et, plus tard, les INSPE.

A titre de comparaison avec les formations actuelles, en direction d'étudiants terminant un MASTER (Bac + 5), les candidats aux métiers de l'enseignement et de l'éducation entrent en IUFM au niveau licence (Bac + 3), après, pour beaucoup d'universités, une

préprofessionnalisation de deux ans (sensibilisations au métier d'enseignant, éléments en sciences de l'éducation et en didactique des disciplines, stages d'observation de classes). La première année d'IUFM était principalement réservée à la préparation en université des concours de recrutement (partie théorique). Leur place en fin de première année a été controversée car elle excluait pratiquement toute formation pratique. La seconde année fut confiée aux équipes de formateurs qui ont alors pu faire preuve d'innovations porteuses d'une formation d'enseignants de grande qualité. Les nombres d'heures réparties entre les divers moments de cette formation sont explicites de la volonté partagée de donner aux futurs professeurs une solide formation à la fois pédagogique et disciplinaire. Une synthèse serait encore à faire. Michel Henry donne, comme élément de comparaison avec la situation actuelle, le plan de formation en mathématiques de la deuxième année d'IUFM à Besançon. La deuxième année comprenait un stage en responsabilité tutoré de 36 semaines, une formation étalée sur 32 semaines avec une masse horaire globale de 656 heures. Cette masse horaire était répartie entre :

- 54 heures de compléments disciplinaires (outils mathématiques pour la physique contemporaine, astronomie et cosmogonie, calcul infinitésimal, histoire et épistémologie des probabilités, statistiques inférentielles).
- 99 heures sur l'enseignement des savoirs disciplinaires : informatique pédagogique, logiciels, documentation, 48 heures), pédagogie et didactique des mathématiques (formation IREM en lien avec la recherche, 51 heures).
- 343 heures de stages : articulation théorie-pratique et
- 160 heures de formations communes (psychologie, sociologie de l'éducation, théâtre etc).
Suivi d'un plan pluriannuel de formation continuée élaboré en commun avec les stagiaires.

Ce plan de formation a été pratiqué pendant au moins 5 ans, puis les Rectorats ont été chargés de ce plan à la place des universités. Quelques modifications sont intervenues, mais les formateurs ont continué sur leur lancée, jusqu'à la mise en place des ESPE.

Lire l'article de Vincent Troger (ci-dessous)

Discussions :

- Sur la place du concours : avant ou après le master ? JP Rossignon pense qu'un concours avant le Master ne serait pas acceptée par les universités car elles craignent que cela vide leurs masters et ça impliquerait une préparation d'un concours en licence. La nouvelle formule après Master a au moins le mérite de ne pas « mélanger » formation et titularisation l'année de M2. Il faut plutôt penser à du volume de préprofessionnalisation en licence et penser post concours avec une formation continuée qui viendrait compenser les formations initiales diverses des lauréats au concours.
- JP Rossignon : il faudrait reconnaître pleinement les formations qui croisent les apprentissages fondamentaux avec les autres disciplines de l'École telle que les Sciences et la technologie, les reconnaître comme de véritables formations sur les apprentissages fondamentaux. On pourrait plus facilement donner des ressources pédagogiques aux enseignants pour que les élèves mobilisent les apprentissages fondamentaux en sciences et technologie par exemple.

- Formation continue : des périodes à temps plein ? incontestablement profitable aux enseignants mais cela pose le problème des remplacements

Conseils de lecture en lien avec les sujets abordés lors des réunions 2021 du groupe Culture scientifique :

En complément de l'intervention de Jean-Paul Rossignon, nous vous conseillons la lecture de l'article, cosigné par Pierre Léna et notre intervenant, publié dans le cadre du Forum national « Activons les sciences en classes ! » organisé par la fondation La Main à la Pâte, le 27 mars dernier l'[Article Pierre-Léna et JP Rossignon](#), dans The Conversation : « Pour transmettre le goût des sciences, si l'on repensait la formation des enseignants ? ».

Dans cet article, il est fait référence au document très complet du Centre national d'étude des systèmes scolaires, rattaché au CNAM : [Document du CNESEO](#) . L'un des chapitres de ce document, le [Rapport Nathalie Nons](#) , dresse des comparaisons internationales sur la formation continue des personnels de l'éducation.

Le ministère rapporte un ensemble de données chiffrées sur les INSPE, effectifs en baisse depuis la dernière réforme, composition des cohortes, formation d'origine des étudiants, ... : [Effectifs en INSPE](#) Ce site informe également sur les campagnes de recrutement à venir : [Postes au concours 2021](#)

Courant avril, alors que les INSPE ouvrent leur inscriptions, le SNESUP a alerté sur les nouvelles dispositions de la formation en master MEEF et les zones de flou à quelques mois de l'entrée en vigueur de cette réforme : programmes encore imprécis, inscription au concours externe, reconversion des professeurs des disciplines professionnelles, différences entre les contrats publics vs privés.... (cf. PJ 2)

Michel Henry rapporte les informations très récentes concernant le Master MEEF de mathématiques par télé-enseignement de l'INSPE Besançon (U. France Comté) : Comment a été imposée la suppression du seul master MEEF de mathématiques proposé en France par télé-enseignement (cf. PJ 3)

Dans le prolongement de l'intervention de Michel Henry rapportée ci-dessus, nous vous recommandons la lecture de l'article que Vincent Troger, maître de conférences honoraire en sciences de l'éducation, a publié très récemment dans le Monde.fr un article sur la refonte de la formation des enseignants « *qui solde définitivement l'héritage des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres* ». [Article extrait de lemonde.fr](#), (ou cf. PJ 4)

La lettre cosignée par la SFP et nombre de sociétés savantes mentionnait la proportion importante de professeures des écoles, souvent peu encouragées pendant leur parcours scolaire à s'engager dans des études scientifiques et s'orientant vers le Master MEEF après des études littéraires-sciences humaines et sociales. Geneviève Guyot, professeure de Philosophie retraitée, participant au groupe de réflexion, nous adresse le bilan d'une enquête sur les résultats obtenus par les enseignantes de sciences et mathématiques : « *Les enseignantes de sciences valent mieux que ce qu'elles croient* » (copier les liens dans votre navigateur ou cf. PJ 5)

- o http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2021/05/12052021Article637563926197236660.aspx?actId=ebwp0YMB8s1_OGEGSsDRkNUcvuQDVN7aFZ1E4yS5hsZHylvu8sh9zYeKF1Bm16wf&actCampaignType=CAMPAIGN_MAIL&actSource=509138
- o <https://www.iea.nl/sites/default/files/2021-04/IEA%20Compass%20edition%20speciale%20avec%20UNESCO->

%20Enseignantes%20de%20sciences%20et%20de%20math%C3%A9matiques-
%20Meilleures%20qu%E2%80%99elles%20ne%20le%20croient.pdf

Le collectif ROGUEESR rassemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche en désaccord avec la politique actuelle menée adressée par le gouvernement. Guillaume Blanc nous adresse cet [appel du collectif ROGUEESR](#) : « Quelle université et quel système de recherche voulons-nous ? » La proposition 13 revendique l'établissement de liens entre universités et écoles sur la Formation continue.

le Collectif d'interpellation du curriculum (CICUR) mène des réflexions au sein du **Comité universitaire d'information pédagogique** (CUIP) autour de la notion de curriculum en éducation, afin d'entretenir des échanges et une veille d'information autour des questions curriculaires et de préparer une manifestation qui aura lieu le 20 novembre 2021 à la Bibliothèque nationale de France (BnF, Paris).

La question posée est celle des contenus scolaires et de ce que l'école est censée enseigner et faire apprendre. Pour en savoir plus sur cette initiative, Nelly Bensimon vous conseille la lecture du [Blog du CICUR](#) qui a pour objectif d'accompagner le travail du collectif.

=====

PJ 1 : PC_Enseigner-les-sciences-a-l-ecole-regard-enseignante.pdf

PJ 2 : Lettre Formation des enseignants-avril2021.pdf

PJ 3 : MH_Une réforme autoritaire de la formation des enseignants.pdf

PJ 4 : 2021-05-LM_TROGER_Réforme de la formation des enseignants.pdf

PJ 5 : IEA-UNESCO- Enseignantes de sciences et de mathématiques- Meilleures qu'elles ne le croient.pdf

PJ 6 : PresentationduCICUR.pdf

Acronymes utilisés :

Master MEEF : Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

INSPE

IUFM